Date d'impression 04/27/2025 Version 3.0 Date de révision 10/22/2024

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP 45 PENETRATING LUBRICANT 20N17 12CT

Numéro de la matière 00000000000017401

## Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

## **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## Aperçu des urgences

Aspect	Aérosol contenant un gaz comprimé
Couleur	brun
Odeur	caractéristique

: Catégorie 3 (Système nerveux central)

#### Classification SGH

Gaz sous pression : Gaz comprimé : Catégorie 2 Irritation cutanée Irritation oculaire : Catégorie 2A Sensibilisation cutanée : Catégorie 1 Cancérogénicité : Catégorie 1B

Toxicité spécifique pour

certains organes cibles -

exposition unique

# Éléments d'étiquetage SGH

Version 3.0 Date de révision 10/22/2024 Date d'impression 04/27/2025

Pictogrammes de danger







Danger pour la



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet

de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H350 Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence Prévention:

> P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/

brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer, Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P410 + P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version 3.0 Date de révision 10/22/2024 Date d'impression 04/27/2025

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

# **Composants dangereux**

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
trichloroéthylène	79-01-6	>= 30 - < 60
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	>= 10 - < 30
distillats moyens (pétrole), distillation directe	64741-44-2	>= 5 - < 10
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	>= 1 - < 5
dioxyde de carbone	124-38-9	>= 1 - < 5
acétate de pentyle	628-63-7	>= 1 - < 5
acétate de 2-méthylbutyle	624-41-9	>= 1 - < 5

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements

et chaussures contaminées.

En cas de contact avec les

yeux

: En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec

beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Ne PAS faire vomir.

Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les symptômes peuvent inclure une dépression du système nerveux central, entraînant des maux de tête, nausées et/ou

vertiges.

Version 3.0 Date de révision 10/22/2024 Date d'impression 04/27/2025

Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent

ne pas être observés lors de l'exposition.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Movens d'extinction

appropriés

: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

la lutte contre l'incendie

Dangers spécifiques pendant : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2)

Monoxyde de carbone

Fumée

Composés chlorés

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

viaueur.

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

fermées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Version 3.0 Date de révision 10/22/2024 Date d'impression 04/27/2025

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin

d'élimination.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne

devraient pas être employées dans aucun des procédés dans

lequel ce mélange est utilisé.

Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

Conditions de stockage sures

: ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge.

Défense de fumer.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Agents oxydants

#### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

# Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de	Paramètres de	Base
		valeur (Type	contrôle /	
		d'exposition)	Concentration	
			admissible	

Version 3.0 Date de révision 10/22/2024 Date d'impression 04/27/2025

trichloroéthylène	79-01-6	TWA	50 ppm 269 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	100 ppm 537 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	10 ppm	CA BC OEL
		STEL	25 ppm	CA BC OEL
		VEMP	50 ppm 269 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	200 ppm 1,070 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	10 ppm	ACGIH
		STEL	25 ppm	ACGIH
distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	TWA (Brouillard)	1 mg/m3	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	TWA (Fraction inhalable et vapeur)	10 ppm	ACGIH
dioxyde de carbone	124-38-9	TWA	5,000 ppm 9,000 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	30,000 ppm 54,000 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	5,000 ppm	CA BC OEL
		STEL	15,000 ppm	CA BC OEL
		VECD	30,000 ppm 54,000 mg/m3	CA QC OEL
		VEMP	5,000 ppm 9,000 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	5,000 ppm	ACGIH
		STEL	30,000 ppm	ACGIH
acétate de pentyle	628-63-7	STEL	100 ppm 532 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	50 ppm 266 mg/m3	CA AB OEL
		VEMP	50 ppm 266 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	100 ppm 532 mg/m3	CA QC OEL
acétate de 2-méthylbutyle	624-41-9	VEMP	50 ppm 266 mg/m3	CA QC OEL
		VECD	100 ppm 532 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	50 ppm	ACGIH
		STEL	100 ppm	ACGIH

# Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

	•	•				
Composants	NoCAS	Paramètres	Échantillo	Heure	Concentrati	Base
		de contrôle	n	d'échanti	on	
			biologique	llonnage	admissible	
TRICHLOROETHENE	79-01-6	Acide trichloracéti que	Urine	End of shift at end of workwee k	15 mg/l	ACGIH BEI

Version 3.0 Date de révision 10/22/2024 Date d'impression 04/27/2025

Tricl	hloroéth Dans le	End of shift at end of workwee k	ng/I ACGIH
anol	sang		BEI

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Il doit y avoir accès à de l'eau propre pour se rincer les yeux.

Parmi les options : postes ou douches pour se rincer les yeux

ou flacons rince-œil contenant de l'eau pure.

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

#### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Aérosol contenant un gaz comprimé

Couleur : brun

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point d'ébullition : 87.22 °C

Point d'éclair :

Non applicable

Taux d'évaporation : < 1

Version 3.0 Date de révision 10/22/2024 Date d'impression 04/27/2025

Inflammabilité (solide, gaz,

liquide)

: Non classé comme danger d'inflammabilité

Limite d'explosivité,

supérieure

: Non applicable

Limite d'explosivité, inférieure : Non applicable Pression de vapeur : Non applicable

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.137 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Non applicable
Chaleur de combustion : 20.59 kJ/g

# SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles : Métaux

Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures

imbrûlés (fumée).

Chlore Phosgène

Chlorure d'hydrogène gazeux

Version 3.0 Date de révision 10/22/2024 Date d'impression 04/27/2025

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une

surexposition

: Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Les symptômes peuvent inclure une dépression du système nerveux central, entraînant des maux de tête, nausées et/ou

vertiges.

Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent

ne pas être observés lors de l'exposition.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Group 1: Cancérigène pour l'Homme

trichloroéthylène 79-01-6

ACGIH Carcinogène potentiel chez les humains

trichloroéthylène 79-01-6

#### Toxicité aiguë

**Produit:** 

Toxicité aiguë par voie

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

orale

**Composants:** 

trichloroéthylène:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 4,920 mg/kg

Toxicité aiguë par

inhalation

: CL50 Souris: 8450 ppm Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 dermal Lapin: > 20,000 mg/kg

distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités:

Toxicité aiguë par voie

ligue pai voie

: DL50 Rat: > 5,000 mg/kg

orale

Toxicité aiguë par : CL50 Rat: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Version 3.0 Date de révision 10/22/2024 Date d'impression 04/27/2025

inhalation

Toxicité aiguë par voie : DL50 Lapin: > 5,000 mg/kg

cutanée

## Corrosion cutanée/irritation cutanée

## **Produit:**

Remarques: Irritant pour la peau.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

## **Produit:**

Remarques: Irritation sévère des yeux

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### **Produit:**

Remarques: A un effet sensibilisant.

# **Composants:**

## distillats moyens (pétrole), distillation directe:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

## Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

#### Cancérogénicité

Donnée non disponible

# Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

#### Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

# Information supplémentaire

#### **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

Version 3.0 Date de révision 10/22/2024 Date d'impression 04/27/2025

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

#### Écotoxicité

Donnée non disponible

# Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

## Potentiel de bioaccumulation

**Produit:** 

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau
Composants:
trichloroéthylène:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol:

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

acétate de pentyle :

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

rtemarqueer Bernies Herr diepernere

: log Pow: 2.29

: Pow: 1

: log Pow: 2.3

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

# Autres effets néfastes

Donnée non disponible

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques,

entraîne des effets néfastes à long terme.

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

# Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé.

Version 3.0

Date de révision 10/22/2024

Date d'impression 04/27/2025

Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

#### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, (6.1),

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, (6.1), - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, (6.1), - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, (6.1), - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, (6.1), - Quantité limitée

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

#### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

#### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

Version 3.0 Date de révision 10/22/2024 Date d'impression 04/27/2025

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger





Bouteille à gaz

d'exclamation

Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger:

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

Prévention: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: ÉN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	3.0
Date de révision:	10/22/2024
Date d'impression:	04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.